NOS DÉPÊCHES

DU JOUR ET DE LA SOIRÉE

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES MINEURS A PARIS

(De notre correspondant particulier)

Paris, 3 juin. — Ce matin, à 11 heures, s'est ouvert le 6e Congrès international des mineurs, au café du Globe, 8, boulevard de Strasbourg.

Le 1er Congrès remonte à 1890; il s'était tenu à Jolimont en Belgique. L'année dernière, c'est à Berlin, comme on s'en souvient, que les délégués des mineurs se sont réunis.

On lira plus loin le compte-rendu de cette première séance, fort importante, bien qu'un certain nombre de délégués ne doivent arriver que ce soir, citons en particulier ceux des charbonnages de Charleroi.

Il est à remarquer que les diverses nations comptent parmi les congressistes un ou plusieurs membres du parlement: les anglais ont même un sous-secrétaire d'état.

Tous les Congressistes paraissent fermement décidés à faire de la besogne sérieuse, et la première réunion n'a été close qu'après l'organisation complète des travaux.

A ces grandes assises du travail minier, d'importantes décisions seront prises, comme on le verra du reste par l'ordre du jour. Ces résolutions, qui devront être prises à l'unanimité ce qui par conséquent en augmentera considérablement la portée, seront transmises aux autorités des nations représentées. Ceci, conformément à la décision prise le 15 avril par le congrès.

C'est le sort de plus d'un million de mineurs qui va s'agiter, pendant toute la semaine, car, très vraisemblablement, les travaux du congrès ne prendront pas fin avant vendredi soir, et encore à raison de deux séances par jour: la première de dix heures à midi et la 2e de deux heures à six heures.

Les délégués français sont Basly, Lamendin, Calvignac, Evrard et Cadot.

Nous savons toute l'ardeur de nos amis pour faire triompher les revendications prolétariennes et nous nous réjouissons que les intérêts français soient en leurs mains.

L'ordre du jour

On se rappelle que le premier congrès international a eu lieu à Jolimont (Belgique) en 1890, les congrès suivants ont été tenus à Paris, Londres, Bruxelles et Berlin.

L'ordre du jour de cette année est relativement peu chargé.

1. Les Anglais de la Fédération nationale des mineurs demandent la journée légale de huit heures pour les ouvriers du fond; les Français proposent d'étendre le bénéfice de cette mesure aux ouvriers du jour.

2. Les Français et les Anglais demandent la réglementation de la production dans les mines: les Anglais s'attaquent aussi à la surproduction de charbon, « de manière à assurer la régularisation des prix et des salaires.»

3. Les Français et les Anglais demandent que les patrons soient légalement rendus responsables des accidents de travail dans les mines, « sauf en cas de suicide dûment constaté », ajoutent les Français.

4. Les Français reviennent sur la question des *délégués mineurs*, dont il faut assurer « l'indépendance absolue.»

5. Les Français feront discuter l'application au travail des mines du meilleur *système hygiénique* connu.

Les Belges se sont ralliés aux propositions françaises.

Quant aux Allemands, ils se sont contentés, d'accord avec les autrichiens, de soumettre au Congrès des modifications au règlement de la Fédération internationale et des réunions régulières, et leur intervention dans ce sens n'est pas une des phases les phases les moins caractéristiques de l'évolution de l'accord entre les mineurs des divers pays.

LA SÉANCE D'OUVERTURE

La séance d'ouverture s'est ouverte, comme nous le disons plus haut, à 11 heures du matin.

Les délégués présents se répartissent ainsi: cinq pour la France, Basly, Lamendin, Evrad, Cadet, du Pas-de-Calais et Calvignac, de Carmaux; quatre pour l'Allemagne: Moller, député au Reichstag, Meyer Bunse et Lelebour; huit pour la Belgique, Alfred Defuisseaux. Cavrot, Callevaërt, Maroille, Brenez, députés; Modeste Urbain, Henri Piedebœuf, Godard: et une quarantaine pour l'Angleterre, parmi lesquels Woods, Burt, Pickart, Wilson, Abraham's, députés).

Les questions portées à l'ordre du jour sont:

1° La journée de huit heures;
2° La suproduction;
3 Les indemnités en cas d'accident;
4° Inspection des mines;
5° Hygiène des mines;
6° Modifications à apporter au règlement.

La séance d'ouverture est présidée par le citoyen Burt, qui, dans une allocution unanimement applaudie, souhaite la bienvenue aux différents délégués et exprime l'espoir que de ces assises du travail minier sortira une œuvre utile et féconde.

Constitution du bureau.

On procède à la formation du bureau:

Les anglais avaient proposé notre ami Basly comme président mais les délégués français et belges s'étant mis d'accord pour présenter Calvignac en signe de protestation contre sa récente condamnation, celui-ci a été élu président.

Les vices-présidents sont: Woods (anglais) et Bunte (allemand).

Le citoyen Richard est élu secrétaire général et Burt trésorier.

Le Comité international

Vient ensuite la nomination du Comité international d'affaires qui se compose de: Cadot et Evrard, pour la France; Defuisseaux et Maroille pour la Belgique; Moller pour l'Allemagne; Johnson et Haslam, pour l'Angleterre.

Les rapports des délégués

Le Congrès passe ensuite à la vérification des pouvoirs des différents délégués et à la lecture des rapports déposés par ceux-ci.

Du rapport déposé par le citoyen Basly sur le personnel ouvrier des mines de France, il résulte que ce personnel se décompose de la manière suivante:

Ouvriers de l'intérieur 93.700; ouvriers de l'extérieur 39,000; Total 132.700.

Les ouvriers de l'intérieur comprennent, Hommes, 83,800; Jeunes gens, (de 16 à 18 ans), 5,500; Jeunes gens (de 13 à 16 ans), 4,400; total, 93,700.

Ceux de l'extérieur comprennent, Hommes, 27,900; Jeunes gens (de 16 à 18 ans), 2,800; Jeunes gens, (de 13 à 16 ans) 4,100; Femmes, 4,200; Total, 39,000.

Après la lecture de ces rapports, le Congrès décide — sur la proposition des délégués anglais — qu'il tiendra deux séances par jour: l'une de dix heures du matin à midi; l'autre de deux heures à cinq heures de l'après-midi. Une proposition des délégués français, tendant à ce que les séances durent le matin de neuf heures à midi et l'après-midi de deux heures à six heures a été repoussée.

Demain le Congrès abordera l'examen des questions portées à son ordre du jour.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

LA Démission de M. Trarieux

(De notre correspondant particulier).

Paris, 3 juin. — Il n'est bruit aujourd'hui dans certains milieux parlementaires que de la démission de M. Trarieux, ministre de la justice. Celui-ci s'est en effet montré fort ému par la faible majorité qui a couvert son attitude envers les chéquards des chemins de fer du Sud et surtout par les attaques, trop justifiées de Jaurès et de Goblet.

Il serait d'autant plus disposé à quitter le ministère que les socialistes forceront les autres députés, qui n'ont pas encore saisi l'exemple de Rouvier et de Jules Roche, à se dénoncer à leur tour.

On sait d'autre part que M. Rouvier serait sur le point de quitter le Parlement pour se consacrer, en toute tranquillité, à ces « affaires louches et malpropres » dont parlais Jaurès.

Il est probable que notre ami Jules Guesde interviendra lors de l'interpellation sur la politique extérieure du gouvernement, interpellation Millerand-Rouanet qui a été renvoyée au 10 juin prochain.

Notre ami Jaurès a accepté de faire une série de conférence chez les cultivateurs de la Beauce pour leur exposer le programme agricole du parti ouvrier.

C'est le 24 juin prochain que Jaurès doit se rendre dans le Loir-et-Cher.

Les socialistes de Blois ont décidé d'organiser à cette occasion un grand banquet suivi d'une grande conférence pour le dimanche 23 juin.

BASLY ET LES MINEURS de Decazeville

(De notre correspondant particulier).

Decazeville, 3 juin. — Dimanche ont eu lieu à Decazeville des élections pour le choix d'un candidat à la commission arbitrale chargée de liquider les anciennes caisses de retraite des mineurs.

Basly a été élu par 1596 voix, sur 229 inscrits et 1303 votants.

LE VOYAGE de M. Félix Faure

Périgueux, 3 juin. — M. Félix Faure a présidé à la pose de la première pierre du musée et de l'hôpital, puis sur l'ancien hippodrome, la 21e fête fédérale de gymnastique.

Le soir, il a présidé le banquet de la municipalité.

Répondant au toast du maire, M. Félix Faure dit qu'une démocratie ne doit jamais se désintéresser des manifestations où se confondent les esprits du soldat et des citoyens.

« Une démocratie jalouse de la liberté doit fortifier les idées de discipline et d'obéissance à la loi.

Je sais que les sociétés de gymnastique sont guidées par ces principes; ces sociétés sont pour l'armée un puissant auxiliaire, en préparant la jeunesse d'aujourd'hui, l'espoir de la patrie, demain sa force ».

A CARMAUX Grande Manifestation Socialiste

(De notre correspondant particulier)

Paris, 3 juin. — Le 16 juin, une grande manifestation socialiste sera organisée avec le concours de la plupart des députés du groupe socialiste de la Chambre.

Nos amis Guesde, Carnaud, Chauvin, Jaurès, Millerand, Basly, etc., se rendront à Carmaux pour protester contre la condamnation de Calvinhac.

Cette manifestation est organisée par le syndicat des mineurs de Carmaux.

Un grand banquet aura lieu dans la salle du syndicat des mineurs. Le banquet sera suivi de la réunion publique.

L'ASSASSINAT DE L'ABBÉ DE BROGLIE

Paris, 3 juin. — Le rapport des médecins chargés d'examiner l'état mental de Maxence Amelot ne sera pas déposé avant le 10 juin; à cette date seulement on saura si décidément l'auteur de l'assassinat de l'abbé de Broglie comparaîtra devant le jury de la Seine.

L'opinion au Palais est que les médecins aliénistes concluront à l'irresponsabilité; ce serait alors pour Maxence Amelot l'internement à Sainte-Anne.

Le Naufrage du "Dom Pedro"

LE RÉCIT DU CAPITAINE

Paris, 3 juin. — La compagnie des Chargeurs réunis a reçu ce matin le rapport du capitaine Crequer, commandant le vapeur français Dom Pedro.

En voici les principaux passages:

J'ai parcouru le golfe de Gascogne, avec beau temps et sans incident à noter; le 27 mai 1895, à quatre heures du soir, doublé Finistère à petite distance, et avoir signalé au sémaphore le passage; j'ai fait gouverner au S. 1/4 S.-E. du compas avec une variation de 8 à 10 degrés N. O.

Cette route m'amenait, deux heures après, à passer à environ quatre milles à l'ouest de la pointe Corrubedo. Cette distance a été vérifiée par des relèvements pris par M. L'Hostis, officier de quart, à 45° et à 90°.

A ce moment, six heures cinq, je donnai la route au compas au sud, veillant bien les ondulations de la mer afin de distinguer les brisants.

A six heures douze, je relevai les brisants du phare de Corrubedo au S.-E. 1/4 E variation 6° N.-O. Au moment où je terminais ce relèvement et faisais au timonier Le Merer la recommandation de ne pas venir sur babord de la route un choc épouvantable se produisit.

Le navire venait de heurter, avec une vitesse de 11 nœuds 1/2, une tête de roche isolée et non portée sur la carte.

Stoppé immédiatement et marché de l'arrière, mais voyant que le navire, qui avait abordé la roche par le côté de tribord avant, continuait à courir sur son erre, je mis le cap à l'est et marchai à toute vitesse, en avant, pour essayer de chouer le navire sur un écueil où il pourrait se maintenir.

J'ai stoppé quand le navire a commencé à appiquer.

Dès le choc, commandé la mise à l'eau des embarcations; voyant au bout de quelques instants que cette manœuvre ne s'effectuerait que trop tard pour être utile, je donnai l'ordre de jeter à la mer, aussitôt la vitesse du navire détruite, les bouées, ceintures de sauvetage, madriers, avirons, mats de canot et tous les objets flottables se trouvant sur le pont.

J'ai crié aux passagers de se jeter à l'eau et de se cramponner à ces débris. Soit que le bruit dominât ma voix, soit que la panique eut annihilé leurs forces, peu de personnes ont suivi ce conseil.

Aussitôt que je m'aperçus que le navire s'enfonçait rapidement de l'avant, j'ai donné ordre au personnel de la machine, qui était de quart, de quart, de monter sur les ponts et de se sauver; ordre qui a reçu son exécution. Tous les officiers étaient à leurs postes et travaillaient toujours à la mise à l'eau des embarcations.

Tout à coup, la cloison étanche du milieu ayant sans doute pressé sous la pression de l'eau, le navire coulait au fond perpendiculairement l'avant le premier: l'eau pénétrant en masse dans la chaufferie et sur le pont occasionna l'explosion des grandes et petites chaudières.

L'explosion a brisé le rouf central ainsi que le pont des coursives.

C'est à cette malheureuse circonstance que j'attribue la disparition de tous mes officiers et du plus grand nombre des passagers. Je fus moi-même entraîné dans le gouffre de dessus la passerelle, mon poste, et quand je reparus à la surface, grâce à mes efforts de bon nageur, presque asphyxié, toutes traces du navire avaient disparu.

Dès que le choc avait eu lieu, je fis mettre le pavillon en berne et je sifflai moi-même, à plusieurs reprises, pour arrêter l'attention des bateaux pêcheurs qui m'environnaient. Je fus recueilli un des derniers avec le boulanger et la même embarcation sauva les matelots Collen, Nicolas et Le-Merer.

Après avoir exploré le lieu du sinistre et constaté que personne de vivant n'existait sur les nombreuses épaves qui nous entouraient, le patron du canot qui nous avait sauvés nous mit dans un bateau plus grand qui fit route pour Villagarcia.

Le calme nous ayant surpris, nous avons ramé toute la nuit jusqu'au matin, à cinq heures, ou dans l'est de l'île d'Asora nous avons rencontré une chaloupe à vapeur dans laquelle se trouvaient le représentant de la compagnie, le gérant du consulat de France et un officier de la capitainerie du port.

Ladite chaloupe remorqua à Villagarcia le bateau qui nous contenait et, à heures 30 du matin, nous débarquions au wharf de Villagarcia au nombre de 25 personnes dont 16 faisaient partie de l'équipage et 9 passagers hommes.

Etant convaincu que plusieurs personnes de l'équipage ainsi que des passagers avaient été sauvées par des embarcations, de concert avec l'adjoint de la compagnie et les autorités du port la même chaloupe à vapeur qui venait de nous remorquer repartit avec mission d'explorer tous les villages bordant l'entrée de la baie.

Cette chaloupe revenait à cin heures du soir, ramenant cinq hommes de l'équipage et neuf passagers.

Le total des personnes sauvées est ainsi de vingt-une pour l'équipage et de dix-huit pour les passagers, tous hommes.

Entre le moment du choc et celui où le navire a disparu, il s'est écoulé neuf minutes.

Rien à la surface de l'eau que j'examinais attentivement ne donnait à penser qu'il existait un danger quelconque à cet endroit. J'en conclus que la roche que le navire a abordée est isolée et de petite dimension.

J'ajouterai que la catastrophe a été si rapide que, ne pouvant abandonner mon poste, il m'a été de toute impossibilité de sauver aucun des papiers du bord ni valeurs, pas plus que les sacs de dépêches.

Ayant rencontré, à mon arrivée à Villagarcia, le représentant de la compagnie et le délégué du consulat de France, je priai ces messieurs de pourvoir à l'habillement, à la nourriture et au logement des personnes sauvées, ce qui a été fait.

Telle est la vérité sur l'évènement qui a amené la perte du *Dom Pedro*.

Fait à Villagarcia, 28 mai 1895.

V. CRÉQUER

Un bourreau mort de peur

Paris, 3 juin. — Les journaux de Sangaï signalent un fait horrible.

Au moment où l'exécuteur des hautes-œuvres faisait sauter la tête d'un condamné celui-ci saisit fébrilement les vêtements du bourreau et le corps décapité ne le lâcha pas.

Le Chinois a été pris d'une frayeur telle qu'il est mort au bout de quelques minutes

ÉTRANGER

EN BELGIQUE

UN DRAME DE LA JALOUSIE

Bruxelles, 3 juin — Les époux Verbeyle demeurent rue des Charbonniers, 24, à St-Josse-ten-Noade. Dernièrement un ami « obligeant » déclarait à Verbeyle que sa femme le trompait avec un sous-officier d'un régiment en garnison à Bruxelles Il n'en fallait pas davantage pour exciter plus encore la jalousie du mari, qui résolut de se venger sans même se préoccuper du bien fondé de l'accusation.

M. Verbeyle se rendit chez un armurier, dimanche dans le courant de la journée. Il acheta un revolver, qu'il fit charger et le soir venu, vers 8 heures, il retourna chez lui. Sa femme était absente. Verbeyle fâchant qu'elle avait l'habitude d'aller dans un café voisin, chez des amis, s'y rendit. Or, précisément Mme Verbeyle traversait un vestibule, se disposant à retourner chez elle.

Le mari, jaloux, s'empara de son revolver et, sans dire un mot, dirigea l'arme vers sa femme. Il fit feu. Une première balle alla se loger dans la muraille, mais une seconde atteignit la jeune femme en plein visage. Elle s'affaissa poussant un grand cri. Tandis qu'on se précipitait à son secours, le coupable prenait la fuite.

Mais passait précisément rue des Charbonniers l'agent judiciaire Desutter. Il se mit à la poursuite de l'individu et il allait l'atteindre, lorsque le coupable braqua son revolver sur le policier. Celui-ci ne perdant pas son sang-froid parvint à désarmer Verbeyle, et se rendit maître de lui.

L'état de la victime est désespéré.

ESPAGNE

Assassinat d'un général

Madrid, 3 juin — Le général Primo Rivera, capitaine général de Madrid, donnant une audience, a reçu deux coups de revolver d'un nommé Primitios Clavijo, ancien capitaine de réserve, nouvellement promu commandeur. Une balle atteignit le général à la poitrine et ressortit par le dos; une autre le blessa au bras.

L'assassin fut blessé à la tête d'un coup de sabre par l'aide de camp, accouru au secours.

L'état du général est très grave, mais, non désespéré.

Clavijo, qui a de mauvais antécédents était atteint de la monomanie de la persécution et se croyait surtout l'objet de la malveillance de Rivera; auquel il avait fait des demandes restées sans réponse.

L'assassin passera devant le conseil de guerre.

EN AMÉRIQUE

EXPLOSION D'UN NAVIRE 200 VICTIMES

New-York, 3 juin. — Un bateau contenant 250 caisses de nitro-glycérine descendait lentement le fleuve, près de Parkesbourg (Virginie), quand un groupe de femmes qui stationnait sur la rive entra en conversation avec l'équipage composé de vingt hommes.

L'un d'eux ayant levé sa rame pour saluer ses interlocutrices, la laissa retomber lourdement sur une des caisses du chargement.

Instantanément toutes les caisses firent explosion.

L'équipage entier fut anéanti et deux femmes furent également tuées sur la rive.

Plusieurs individus, qui passaient en barque non loin de là furent blessés grièvement.

Un moulin a été détruit et les ouvriers qui y travaillaient sont tous tués ou blessés. Dix maisons se sont effondrées. Un vapeur qui remorquait plusieurs barques a été mis en pièces.

Au total, on compte que deux cents personnes ont été tuées ou blessées, et les dégâts sont estimés à cent mille dollars.

COURRIER DE BELGIQUE

Régions à conquérir

Bruxelles, 2 juin. — Lorsque je vous disais dernièrement que la Wallonnie tout entière était socialiste, ou tout au moins le serait aux prochaines élections, j'oubliais de dire qu'il y a en Belgique une province de langue française où la propagande socialiste n'a pas encore pénétrée.

C'est le cas du Luxembourg, la plus grande de nos provinces comme superficie mais, en même temps, la moins peuplée.

Le conseil général du parti ouvrier a décidé d'entreprendre le Luxembourg.

A cet effet, des conférences y seraît données dans le courant de l'été par les principaux propagandistes du parti.

La tâche ne sera pas aisée. En effet, la population n'a jamais entendu la bonne parole, les communications sont très difficiles et nécessitent par conséquent au point de vue de la propagande, une plus grande dépense d'argent et de temps. Au point de vue économique, le Luxembourg est une contrée de petites propriétés, c'est dans cette province qu'il y a le plus grand nombre de terres en faire valoir direct.

La vieille politique clérico-libérale a été jusqu'à présent le seul aliment à l'activité de cette population. La lutte s'y concentre encore entre ces débris du passé qui, ailleurs, sont unis pour nous combattre.

Une chose cependant est faite pour nous donner du courage: c'est le nombre restreint d'illettrés que compte le Luxembourg.

L'instruction des masses étant le précurseur du socialisme nous parviendrons peut-être à enlever aux vieux partis les cinq sièges parlementaires dont dispose le Lxembourg. L'arrondissement de Dinant, situé en dessous de Namur et qui, jusqu'à présent, envoie deux cléricaux au parlement, présente également un terrain favorable à l'idée socialiste. La terreur cléricale pèse lourdement sur cette région, chacun a peur d'être affamé et traqué par les grands seigneurs qui exercent un pouquasi-féodal.

L'arrondissement de Philippeville a été peu travaillé. Il est encore représenté par de vieux *doctrinaires, derniers vestiges* d'une race disparue. Quelques conférences ont provoqué un mouvement qui fait bien augurer de l'avenir.

Il m'a paru intéressant de parler du Luxembourg qui comprend cinq arrondissements, nommant chacun un seul député: Arlon, Virton, Morche, Neufchateau, Baston ainsi que les arrondissements de Dinant et de Philippeville qui en nomment chacun deux. Ce sont les seuls endroits de langue française où nous n'avons jamais engagé la bataille électorale.

Ces députés sont sortants au renouvellement partiel des Chambres qui aura lieu l'année prochaine.

Les raisons qui nous ont empêchés d'y lutter en octobre dernier, n'existeront plus l'année prochaine.

Nous pourrons y concentrer tous nos efforts et imitant l'exemple des bassins de Liége et du Hainaut, ces contrées feront grossir notre minorité socialiste.

Georges GOTEMANS.

LE LIVRE DE M. DEPASSE

De l'idée et de l'avenir DES CONSEILS DU TRAVAIL

M. Depasse, qui eut déjà la prétention de réfuter le collectivisme dans son livre: *Les Transformations sociales*, vient de faire publier un livre intitulé: *Du Travail et de ses conditions*, dans lequel il s'attache principalement à démontrer la nécessité des Chambres et des Conseils du Travail comme moyens de paix sociale et de conciliation entre le capital et le travail.

Comme nous nous y attendions, dès son premier chapitre, il s'attaque « à un certain nombre d'esprits qui se divisent en deux directions. » Ces esprits divisés en deux directions sont d'une part les socialistes et d'autre part les économistes.

Parce que l'individu moderne est impuissant et souffre cruellement de sa faiblesse en face de ces vastes administrations gouvernementales, militaires, industrielles, financières, que le temps, la science et les révolutions ont concouru à augmenter et à alourdir continuellement: parce que « l'individu ouvrier en particulier, assujetti à des dominations anonymes et collectives de l'ordre administratif et de l'ordre mécanique, chaque jour plus accablantes, ne reconnait plus dans ce vestige aucun vestige de la Liberté de la vie, » les socialistes veulent, paraît-il, c'est ce que M. Depasse soutient, placer sous l'autorité de la loi (c'est-à-dire livrer à l'Etat) toutes les relations du travail humain, la distribution des salaires et des produits, les contrats privés, en un mot ne rien laisser de la vie sociale, familiale, individuelle, sous le rapport économique, intellectuel ou moral, qui ne soit bientôt confondu dans le domaine de l'Etat. »

Evidemment, les gens qui ne voient de l'Etat que les mauvais côtés, qui ne veulent entendre parler à aucun prix des monopoles de l'Etat parce qu'ils le considèrent avec raison comme le pire des patrons; ces gens-là frémissent quand on leur présente le socialisme sous un jour aussi faux; et eux aussi illa déclarent avec M. Depasse qu'un tel ordre social conduirait au « plus barbare despotisme »

Nous ne prendrons pas ici la défense des économistes qui ne sont pas du reste plus excusables que les anarchistes, car eux aussi ne voient d'autre obstacle à la liberté de l'individu que l'Etat ou la loi et « ils se portent ainsi dans leur opposition systématique jusqu'aux confins de l'anarchie. »

Nous demandons seulement comment M. Depasse pourrait nous démontrer que le collectivisme est la négation de l'initiative, de la liberté et de la famille.

Il ne s'agit pas de jouer sur les mots.

Dans notre société contemporaine, l'Etat, instrument de règne bourgeois, « pouvoir public de coercition, dit Gabriel Deville, que la division en classes crée et maintient dans les sociétés humaines et qui, disposant de la force, fait la loi et perçoit l'impôt », l'Etat est obligé pour trouver les ressources nécessaires à son rôle de gardien de la propriété, de justicier et de défendeur tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'ordre bourgeois, d'empiéter sur le domaine économique, d'avoir ses écoles, ses manufactures de tabacs et d'allumettes, ses postes et télégraphes, sa banque et ses chemins de fer et de faire de tout ce qu'il monopolise des services publics profitant beeaucoup à la bourgeoisie il est vrai, mais n'en profitant pas moins à la nation tout entière.

On appelle cela du collectivisme d'Etat! Mais toutes les voies nationales et internationales que l'on appelle les chemins de fer, les exploitations minières, les grandes veines et les hauts-fourneaux, les immenses exploitations terriennes d'Angleterre, d'Italie, d'Amérique et d'Australie, les banques, les docks et les magasins, tous les grands organismes de l'industrie, de la finance, du commerce et de l'agriculture qui exigent de très grandes collectivités de travailleurs et de capitaux au profit des sociétés anonymes, qu'est-ce autre chose que du collectivisme national et capitaliste?

Il existe des embryons d'un autre genre de collectivisme, ce sont les coopératives ouvrières de production et de consommation qui, depuis quelques années surtout, font des progrès considérables.

Or, dans ces sociétés ouvrières, on ne détruit ni l'initiative ni la liberte de l'individu.

Il y a dans ces sociétés, entre leurs membres, des rapports de justice et de solidarité inconus partout ailleurs. Les administrateurs choisis dans les assemblées générales sont des serviteurs et non des maîtres, comptables de leurs actes devant leurs pairs et égaux en droits et en devoirs.

Ce collectivisme naissant c'est le collectivisme populaire, le régime économique de l'avenir.

Les prolétaires deviendront forcément, un jour ou l'autre, les maîtres de l'Etat; ils feront à leur tour leur révolution que nous espérons du reste la plus pacifique du monde, mais que le peuple devra faire quand même, d'une façon ou de l'autre: ils feront des lois faisant rentrer à la collectivité humaine toutes les richesses sociales dont elle aura été spoliée et ils ordonneront l'exploitation en commun de tous les grands moyens de production pour le profit de tout le monde.

Or, les producteurs seront-ils assez ennemis de leur bien pour aller jusqu'à opprimer leurs semblables et détruire les initiatives nécessaires au progrès et au bien-être de tous?

Non, et M. Depasse le sait bien.

Ce n'est d'ailleurs que dans une société où par l'égalité du point de départ et des conditions, l'homme sera devenu le frère de l'homme; ce n'est que dans un régime social où les fruits du travail seront équitablement distribués; ce n'est que dans un système économique ou le gouvernement des hommes aura fait place à une administration des choses et où le suffrage universel sera la base de tout, tant dans l'ordre économique que dans l'ordre politique; ce n'est que dans une telle vie sociale que la trilogie républicaine: liberté, égalité, fraternité., aujourd'hui encore utopique, sera une heureuse réalité.

Nous aurons encore l'occasion de nous expliquer là-dessus et de prouver que ce ne sont pas les projets de M. Depasse qui sauveront le vieil ordre bourgeois.

H. GHESQUIÈRE.

Chronique Régionale

Votes de nos représentants

Voici comment se sont répartis, samedi, les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans les scrutins suivants:

Sur l'ordre du jour de Jaurès ainsi conçu:

« La Chambre regrettant que le gouvernement n'ait pas poursuivi les prévéricateurs de tout ordre et l'invitant à faire son devoir sans retard, passe à l'ordre du jour. »

Ont voté pour: Basly, Defontaine, Guesde, Lamendin.

Ont voté contre: MM. Boudenoot, Carpentier-Risbourg, Cochin Henri, Coget, Dubois, Evrard-Eliez, Fanien, Graux, Guillemin, Hayez, Jonnart, Le Gavrian, Lepez, Loyer, Michau, Ribot, Rose, Sirot-Mallez, Tailliandier, Weil-Mallez,

N'ont pas pris part au vote: MM. Adam, Dron, Dussaussoy, Lemire, de Montalembert, Plichon.

Absent par congé: M. Iung.

La Chambre a repoussé par 270 voix contre 217.

Sur l'ordre du jour de M. Goblet, ainsi conçu:

« La Chambre, regrettant l'intervention trop fréquente du gouvernement dans l'œuvre de la justice, passe à l'ordre du jour.

Ont voté pour: MM. Adam, Basly, Cochin Defontaine, Dussaussoy, Guesde, Lamendin, Lemire, de Montalembert, Plichon.

Sur la deuxième partie partie de l'ordre du jour de M. Sauzet, impliquant la confiance de la Chambre dans le gouvernement.

Ont voté pour: MM. Boudenoot, Carpentier-Risbourg, Coget, Dubois, Evrard-Eliez, Fanien, Graux, Guillemin, Hayez, Jonnart, Lepez, Michau, Ribot, Rose, Sirot-Mallez, Weil-Mallez.

Ont voté contre: MM. Adam, Basly, Defontaine, Dussaussoy, Lamendin, Lemire, de Montalembert.

N'ont pas pris part au vote: MM. Cochin, Dron, Guesde, Le Gavrian, Loyer, Plichon Taillandier.

Absent par congé: M. Iung.

La chambre a adopté par 261 voix contre 171.

Ont voté contre: MM. Boudenoot, Carpentier-Risbourg, Coget, Dubois, Evrard-Eliez, Fanien, Graux, Guillemin, Hayez, Jonnart, Michau, Ribot, Rose, Sirot-Mallez, Weil-Mallez.

N'ont pas pris part au vote. — MM. Dron, Le Gavrian, Lepez, Loyer, Tailliandier.

Absent par congé: M. Iung.

La chambre a repoussé par 254 voix contre 228.

Les Fêtes de Calais

LE CONCOURS DE GYMNASTIQUE

Voici le résultat du concours international de gymnastique qui a eu lieu dimanche à l'occasion de l'inauguration du *Monument des bourgeois de Calais*:

Concours simultané. — Division supérieure — Prix d'honneur, Arras, 1er *Union tourquennoise*.

Première division. — Prix d'honneur, *Jeunesse du Blanc-Seau*, 1er St-Gilles-lez-Bruxelles, 2e la *Populaire* de Gand.

Deuxième division. — Prix d'honneur, l'*Alerte* du Cateau et la *Vilgordienne*, 2e l'*Enghienoise*, 3e la *St-Laurent de Gand*.

Troisième division. — Prix d'honneur, l'*Avenir* de Bruay, 1er l'*Antiprussienne* de Lens, 2e la *Douvrinoise*.

Concours de section alternatif. — Division supérieure. — Prix d'honneur, la Hautmontoise; 1er, l'Avenir du Vieux-Lille.

Première division. — Prix d'honneur, la Dunkerquoise; 1er, l'Audomaroise; 2e, la Patriote de Saint-Denis

Deuxième division. — Prix d'honneur, l'Avenir, du XIe arrondissement de Paris; 2e, Saint-Quentin.

Troisième division. — Prix d'honneur, l'Hazebrouckoise; 1er, Val Saint-Lambert.

Concours d'ensemble (mains libres). — Division supérieure. — 1er prix, la Hautmontoise; 2e la Tourquennoise.

Première division. — 2e prix, la Dunkerquoise; 3e Saint-Quentin.

Deuxième division. — 1er prix, Alerte, du Cateau.

Mouvements avec engins. — Division supérieure. — 1er prix, la Hautmontoise; 2e Arras; 3e St-Gilles.

Première division: 1er, la Jeunesse du Blanc-Seau; 2e, la Dunkerquoise.

Deuxième division: 1er, l'Athoise.

Pyramides. — 1er, la Hautmontoise, 2e, Arras.

Concours de pupilles. — 1er, la Dunkerquoise; 2e l'Avenir, de Bruay.

INAUGURATION DU MONUMENT

M. Chautemps, ministre des colonies, remplaçant M. Poincaré, qui n'est encore guéri de son angine, paraît-il, est arrivé hier à midi et demi à Calais.

A trois heures, après les réceptions d'usage à la mairie, il a présidé la cérémonie d'inauguration du monument des *Bourgeois de Calais*.

Les obsèques de Pierre Legrand

(De notre correspondant pariculier)

Paris, 3 juin. — Comme vous l'avez annoncé déjà, les obsèques de Pierre Legrand auront lieu demain, mardi, midi, à Paris

Selon la volonté expresse du défunt, le corps ne sera pas transféré à Lille.

L'inhumation se fera au Père Lachaise.

Les cordons du poêle seront tenus par un ministre, un vice-président de la Chambre des députés, par les sénateurs Floquet et Claeys, par le délégué de l'ordre des avocats de Lille, et par M. Saisset-Schneider, conseiller d'Etat, ancien préfet du Nord.

Sur la tombe, des discours seront prononcés au nom du groupe progressiste, par MM. Floquet, sénateur de la Seine, Clayes, sénateur du Nord, Evrard Eliez et Isambert, députés; par M. Faucheur, au nom de la Chambre de commerce de Lille, par M. Rigaut au nom du comité électoral de la 3e circonscription de Lille que représentait le défunt et par M. Saisset-Schneider, au nom de la famille.

Le Président de la République se fera représenter aux obsèques par le commandant Moreau.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE ET DES SPORTS

Roubaix. — Voici les résultats des concours qui ont eu lieu, lundi 3 juin: Creil, organisé par l'Union Fédérale, et donné au siège de la société l'Eclair Ailé, établi chez Denis Desfontaines, rue de Toucoing. 401 pigeons lachés, à 6 heures beau temps, vent Nord-Est, par le convoyeur Dondoncker.

1er prix J. Balean, 6 p. 2e Villaeys 3 p. 3e Gilman 5 p. 4e Hazebrouck 4 p. 5e idem. 1 p. 6e Dubrocquois R 2 p. 7e Sayez 1 p. 8e A. Lepers RR 3 p. 9e Mossion 2 p. 10e L. Haquette 3 p. 11e A. Dhont 3 p. 12e J.-B. Rogé 2 p.

13e A. Freys 2 p.; 14e J. Kint 1 p., 15e H. Thérin. 3 p; 16e Can Charles, R. 2 p.; 17e Hazebrouck 2 p., 18e Wannin 2 p; 19e Delbra 2 p. 20e Wattredalle 2 p.; 28e Mazure 2 p; 22e Napoléon Honoré 1 p.; 23e Goethals 1 p; 24e Vattredalle 1 p.R;

25e Em. Maton, 1 p. 26e Debrue Victor, 1 p. 27e Vervacque, 1 p. 28e Yechaert R. 29e A. Bovyn. 30e Mazure. 31e J. Desrousseaux. 32e Luck. 33e Victor Beyt. 34e Orvaene. 35e Dewaele. 36e Nieuncjans.

37e Vandenleenghe, 38e Christiaens. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 48 m. 54 s avec une vitesse de 981 m. 21 et le dernier à 8 h. 56 m. 41 s avec une vitesse de 952 m. 89.

La distribution des prix aura lieu jeudi soir.

L'Union Fédérale rappelle son concours sur Chantilly qui aura lieu le 9 juin chez Fardy, rue de Toulouse.

Chantilly organisé par la Fédération Roubaisienne, et donné chez G. Vangœthem, au fort Sion, 667 pigeons lachés, à 6 heures, beau temps calme, 21 paniers, convoyeur Leman.

1er prix Ledru 4 p., 2e Vanhorme 6 p. 3e Dansette 5 p., 4e Rabot 4 p., 5e Hautsoin 6 p., 6e Vanhorme 4 p., 7e Dubrueuq 4 p.

8e Losfeld 5 p., 9e Mathon François 3 p., 10e Dutoit 5 p., 11e Orgaert 3 p., 12 Grimonpont 1 p. 13e Simon 2 p., 14e Locquet, 1 p, 15e Cattel E. 5 p., 16e Deblock 5 p., 17e Samain 3 p.

18e, Duvivier, 3 p., 19e. Hoste, Canstant, 4 p. 20e. Lepers, 5 p., 21e Wouters, 3 p., 22e, Lefebvre, 5 p., 23e Boutchout 3 p., 24e Wattel 2 p., 25e Lampe 2 p., 26e Parent 3 p., 27e Leplat 1 p., 28e Godfrin 2 p., 29e Florins 1 p., 30e Detournay 1 p., 31e Marissal 2 p., 32e Cattel F. 2 p., 33e Maddens 2 p., 35e Varasse 2 p.

35e Debrae 1 p., 36e Delannoy 1 p., 37e Wattel Julien 1 p., 38e Delseuwels 1 p., 39e Dupont Henri 1 p, 40e Boutshout 1 p., 41e Declercq 1 p, 42e Dujardin 1 p., 43e Daucette 1 p., 44e Voettz 1 p, 45e Nicolas 1 p., 46e Lemritre 1 p., 47e Joye 1 p. 48e Desbuchy, 1 p.

1 p, 49e, Mignon; 50e, Herman, 1 p.; 51e, Decauve, 1 p; 52e, Florin 1 p; 53e, Dumoulin Cain, 1; 54e, Halbreck, 1; 55e, Deconne, 1; 56e, Haquette, 1; 57e, Deheuwels, 1; 58e, Varasse, 1; 59e, Orgaert, 1; 60e, Montelli, 1; 61e, Nicolas, 1; 62e. Quint. 1 p; 63e Dadsous, 1 p 64e, Dujardin 1.